

Un trésor mérovingien a été remis au musée de la Cour d'Or en présence de Philippe Brunella, notre ancien président et Madeleine Heckler, présidente de la section des Pays de la Nied.

BOUZONVILLE

Un trésor mérovingien confié au musée de la Cour d'Or de Metz

Découverts en 1895 par Léon Huck dans une nécropole mérovingienne à Bouzonville, des trésors archéologiques du VII^e siècle étaient détenus par la famille. Légués récemment à la Ville, ces trésors ont été mis en dépôt au musée de la Cour d'Or de Metz où ils seront répertoriés et exposés.

La municipalité de Bouzonville a eu le privilège de se voir léguer par une famille bouzonvilloise un véritable trésor historique, composé de nombreux objets datant de la période mérovingienne, plus précisément du VII^e siècle.

Parmi eux, on dénombre des anneaux en bronze, des perles de verre, des parures ornées, des boucles de ceinture en fer, une épée de bronze et bien d'autres encore.

Après son décès, Léa Bollinger, qui détenait ces objets, voulait que ce trésor soit remis à la Ville de Bou-



Le conservateur du musée de la Cour d'Or, Philippe Brunella, a reçu le trésor mérovingien des mains du maire de Bouzonville, Armel Chabane, en présence de Halimé Colaker, adjointe à la culture, Anne Adrian, conservatrice au musée, Madeleine Heckler, présidente de la Shan et Jean-Raymond Heckler, secrétaire. Photo RL

zonville. Passionnés d'archéologie, les époux Bollinger étaient des membres actifs de la Société d'histoire et d'archéologie de la Nied (Shan).

En présence du maire Armel Chabane, de Halimé Colaker, adjointe à la culture, et de Madeleine Heckler, présidente de la Shan, la famille Bollinger a remis of-

ficiellement le trésor à la Ville de Bouzonville, désormais propriétaire. Pour des raisons de sécurité, des besoins de conservation et de restauration, la Ville a décidé de confier l'inestimable don en dépôt au musée de la Cour d'Or de Metz.

Recherches approfondies avant exposition

Le conservateur en chef du patrimoine et directeur du musée, Philippe Brunella, et la conservatrice Anne Adrian sont venus jeudi 4 février en mairie de Bouzonville. Ils ont signé la convention de dépôt et ont reçu, des mains du maire, ces richesses archéologiques.

Le trésor pourra dorénavant faire l'objet de recherches approfondies avant d'être exposé au public. Les objets pourraient être exposés dans un futur proche à Bouzonville, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine.